



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 2 février 2023

Délibération n°23-014

OBJET : FINANCES

Dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 de la Ville

Date de la convocation : le 25 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 6

Absents excusés : 6

Absents : 0

L'an deux mille vingt-trois, le deux février, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Sylvain GILLET, M. Denis CHARBONNIER, M. Patrick DESCHAMPS, Mme Julie ELISSALDE, M. Stéphane ROUX, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Guillaume HELLOCO, Mme Chantal BOUVIER DE LA MOTTE, M. Brice RAVIER, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Évelyne LAUNAY, Mme Myriam SANTACANA, M. Rémi LEVEAU, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET.

Absents Excusés : Mme Jacqueline MOUSSET donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à Mme François THOMERE, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Youness ZELMAT donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Katiana DAVEAU donne pouvoir à Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme Myriam SANTACANA.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Le vote du Budget Primitif interviendra en mars 2023.

Afin d'assurer la continuité du service public et conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du Budget, dans la limite du quart des dépenses d'investissement hors remboursement de la dette du budget précédent,

soit : 7 159 473 € *25% = 1 789 868.28 €.

Remplacement Pompe A Chaleur - archives Espace Pinasseau	90 000 €
Compte 2313-02003 – chapitre 23 <i>Le diagnostic de la climatisation n'avait pas été réalisé à l'origine et ces travaux sont indispensables pour permettre l'ouverture au public et le déménagement des archives historiques.</i>	
Travaux - Ecole Rabelais-Richelieu	30 000 €
Compte 2313-2129 – chapitre 23 <i>Cette estimation de 30 000 € complète les montants déjà engagés sur 2022, correspondant aux travaux intervenant suite au sinistre d'octobre 2020.</i>	
Epicerie sociale - maîtrise d'œuvre	25 000 €
Compte 2313-7139 – chapitre 23 <i>Cette somme permettrait de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet d'épicerie sociale dans les meilleurs délais. Le Conseil Municipal a autorisé le lancement de cette consultation le 25 novembre 2022.</i>	
Camping	60 000 €
Compte 2313-951 – chapitre 23 <i>Il s'agit de travaux concernant la barrière et d'un bloc sanitaire. Les travaux doivent être effectués avant le début de la saison, le camping ouvrant fin mars. Le Conseil Municipal a validé les deux devis des entreprises concernant les barrières d'accès au camping le 14 décembre 2022.</i>	
Mobilier Urbain Cité Scolaire	20 000 €
Compte 2315 / 8241 – chapitre 23C <i>Ces aménagements ont été coconstruits dans un esprit de concertation avec les fournisseurs, les principaux et les élèves. Il s'agit de mobiliers de sécurité (potelets, barrières) et de bancs</i>	
Travaux réseau eaux pluviales	5 000 €
Compte 2315 / 831 – chapitre 23 <i>Il s'agit de pouvoir intervenir en urgence sur les réseaux d'eaux pluviales.</i>	
Licences Office 365 (indispensable pour messagerie)	
Compte 2051/0200 – chapitre 20	12 000 €
<i>Sans ces licences, la messagerie Outlook ne fonctionnera plus.</i>	
20 licences Office 2021	
Compte 2051/0200 – chapitre 20	14 000 €
<i>La collectivité ne dispose pas de licence disponible.</i>	
Câblage et téléphonie :	20 000 €
Compte 21538/0200 – chapitre 21 <i>Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.</i>	
Fibre optique noire sites supplémentaires	
Compte 21538/0200 – chapitre 21	9 000 €
<i>Ces investissements permettront de commander les fibres appartenant à la collectivité afin d'optimiser le débit internet entre les différents sites de la ville et de sécuriser ou mieux les données.</i>	

Equipement téléphonique

Compte 21538/0200 – chapitre 21

5 000 €

Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.

Switchs supplémentaires (*commutateurs réseau qui permettent de connecter plusieurs appareils dans un réseau Ethernet informatique*)

Compte 2183/0200 – chapitre 21

5 000 €

Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.

Wifi camping

Compte 2183/951 – chapitre 21

27 000 €

Il s'agit de travaux concernant le WIFI au sein du camping. Les travaux doivent être effectués avant le début de la saison, le camping ouvrant fin mars.

Aides à l'achat de vélos à assistance électrique

Compte 20421-8231– chapitre 204

4 000 €

Cette somme permettra de verser les aides afin de répondre aux demandes en attente.

Soit un total de :**326 000 €**

Il est précisé que ces opérations seront inscrites au Budget Primitif 2023.

Ce projet de délibération a recueilli l'avis de la commission Finances le 20 janvier 2023

Sur demande de plus d'un tiers des membres du Conseil Municipal, un vote à bulletin secret a lieu.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote à bulletin secret, décide par 16 voix POUR et 17 voix CONTRE :

- De ne pas autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater ces dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023.

Bulletins trouvés dans l'urne : 33

POUR : 16

CONTRE : 17

ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,

Marc LEONARD

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise